



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 janvier 2024, à compter de 19 h 00, à la salle du conseil situé au 3, rue de l'Église, à laquelle étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Donald Perron, maire :

Sont présents :

Monsieur Donald Perron, Maire
Monsieur Serge Dion, Conseiller - Siège #2
Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3
Monsieur Paulo Bouchard, Conseiller - Siège #4
Monsieur Réjean Tremblay, Conseiller - Siège #5
Madame Johanne Savard, Conseillère - Siège #6

Absence motivée :

Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siège #1

Sont également présents :

France Brassard, Directrice générale greffière trésorière par intérim

Formant quorum sous la présidence du maire, Donald Perron.

La personne qui préside la séance, informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00.

2024-01-205 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 11 JANVIER 2024

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour, préalablement à la séance ;

- 1.0 Ouverture de l'assemblée
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Correspondance
- 4.0 Adoption du procès-verbal
 - 4.1 Adoption du procès-verbal - séance ordinaire du 14 décembre 2023
 - 4.2 Adoption du procès-verbal - séance extraordinaire du 20 décembre 2023 à 17 h 30
 - 4.2 Adoption du procès-verbal - séance extraordinaire du 20 décembre 2023 à 18 h 00
- 5.0 Trésorerie
 - 5.1 Rapport des dépenses du mois et autorisés
 - 5.2 Autorisation paiement facture Sani-Fontaines
 - 5.3 Autorisation paiement facture Atmosphere
 - 5.4 Paiement préautorisés pour l'année 2024
 - 5.5 Dépôt de projet de règlement 24-01 déterminant les taux de taxe 2024
- 6.0 Hygiène du milieu-recyclage
- 7.0 Sécurité publique
- 8.0 Travaux publics
- 9.0 Aqueduc et eaux usées
 - 9.1 Autorisation paiement facture AtkinsRéalisis
 - 9.2 Dépôt du rapport final de surveillance / Aqueduc, égout, voirie et assainissement des eaux usées
- 10.0 Loisirs - Tourisme
- 11.0 Santé et bien-être
- 12.0 Urbanisme - développement du territoire
- 13.0 Législation
- 14.0 Affaires nouvelles
 - 14.1 _____
- 15.0 Varia
- 16.0 Période de questions
- 17.0 Clôture et levée de la séance

EN CONSÉQUENCE ,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Paulo Bouchard, Conseiller - Siège #4
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CORRESPONDANCE

La directrice générale par Intérim dépose 2 documents au Conseil municipal

A- Invitation Chambre de commerce Haute-Côte-Nord

B- MRC de la Haute-Côte-Nord Entente de vitalisation municipale - Appel de projets

2024-01-206 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2023

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 décembre 2023 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE ,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2023, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

2024-01-207 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2023 À 17 H 30

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 20 décembre 2023 à 17 h 30 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE ,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Johanne Savard, Conseillère - Siège #6
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2023 à 17 h 30, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

2024-01-208 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2023 À 18 H

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 20 décembre 2023 à 18 h a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE ,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion, Conseiller - Siège #2
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2023 à 18 h, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

2024-01-209 RAPPORT DES DÉPENSES DU MOIS ET AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale par intérim a présenté aux membres du conseil le rapport des dépenses incompressibles autorisées durant le mois de décembre 2023 totalisant 63 868.68\$.

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale par intérim a présenté aux membres du conseil le rapport des comptes fournisseurs totalisant 35 720.56\$.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion, Conseiller - Siège #2
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil approuve le rapport des dépenses incompressibles au montant de 63 868.68\$ pour le mois de décembre 2023, et les comptes fournisseurs totalisant 35 720.56 \$.

QUE la directrice générale par intérim est autorisée à faire le paiement pour et au nom de la Municipalité de Longue-Rive.

2024-01-210 AUTORISATION SOUMISSION SANI-FONTAINES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est admissible à une aide financière dans le cadre du Programme de mise en valeur intégrée/Hydro-Québec au montant de 159 569.35\$;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu un premier versement au montant de 60 000\$;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit faire l'achat d'une fontaine et remplisseur de bouteilles dans le cadre du programme du pumtrack ;

CONSIDÉRANT QUE la commande devait être effectuée en novembre 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Sani-Fontaines a transmis une soumission portant le numéro 0812 au montant de 6 777.78\$ pour l'achat de la fontaine ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE la Conseil accepte la soumission tel que présenté au coût de 6 777.78\$ de la compagnie Sani-Fontaines.

QUE le conseil autorise la directrice générale par intérim à faire le paiement de 6 777.78\$ pour et au nom de la Municipalité de Longue-Rive.

2024-01-211 AUTORISATION PAIEMENT FACTURE ATMOSPHERE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est admissible à une aide financière dans le cadre du Programme de mise en valeur intégrée/Hydro-Québec au montant de 159 569.35\$;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu un premier versement au montant de 60 000\$;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Atmosphere a transmis une soumission au coût de 144 285.07\$ pour l'espace pumptrack modulaire V3 à la municipalité de Longue-Rive lors de la demande d'aide financière ;

CONSIDÉRANT QUE le paiement doit se faire en trois versements soit une première facture progressif |3670 de 15% du montant soit un montant de 21 642.75\$ incluant les taxes ;

CONSIDÉRANT QUE 2e versement de 60 % sera exigible, à la livraison et le dernier versement sera 25% à la fin du projet ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil accepte d'effectuer le 1er versement au montant de 21 642.75\$ à la compagnie Atmosphere telle que mentionné ci-haut.

QUE le conseil autorise la directrice générale par intérim à faire le paiement de 21 642.75\$ pour et au nom de la Municipalité de Longue-Rive.

QUE le conseil autorise également le 2e et 3e versement lorsqu'il seront exigibles car une subvention est en lien avec ces montants acceptés.

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à faire le paiement pour et au nom de la municipalité de Longue-Rive.

2024-01-212 AUTORISATION PRÉAUTORISÉS POUR L'ANNÉE 2024

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2024 ont été adoptées à la séance extraordinaire du 20 décembre 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE certains comptes doivent être payés sur réception et que d'autres peuvent porter intérêts avant la tenue d'une réunion du Conseil ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion, Conseiller - Siège #2
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil autorise la dépense et le paiement sur réception ou à la date d'échéance des comptes suivants ainsi que toutes sommes dues par la municipalité à une autorité gouvernementale en vertu des dispositions législatives ou réglementaires ;

- Électricité
- Salaires et compensations du personnel, rémunération des élus
- Cotisations de l'employeur incluant CNESST, REER

- Les dépenses reliées au service de la dette (remboursement du capital et des intérêts)
- Frais bancaires
- Téléphone et télécommunications
- Frais de poste et transport
- Chlore et analyse d'eau potable
- Quotes-Parts MRC et Service incendie
- Frais de déplacements
- Les frais reliés aux services de la Sûreté du Québec
- Le paiement d'emprunts déjà contractés par la municipalité.

2024-01-213 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT 24-01 AYANT POUR OBJET DE DÉTERMINER LES TAUX DE TAXES ET DES SERVICES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion pour le règlement 24-01 ayant pour objet de déterminer les taux de taxes et des services pour l'exercice financier 2024 à été donné par Johanne Savard lors de la séance ordinaire du 14 décembre 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE des copies du règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la séance et qu'il y a eu communication de l'objet et de la portée du règlement ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code municipal, je, soussigné, Sylvain Dugas, conseiller de la Municipalité de Longue-Rive, dépose le projet de règlement 24-01 ayant pour objet de déterminer les taux de taxes et des services pour l'exercice financier 2024 avec dispense de lecture.

2024-01-214 PAIEMENT FACTURE 1688478 D'ATKINSRÉALIS CANADA INC

CONSIDÉRANT la facture no 1688478 D'atkinsRéalís CANADA inc. ;

CONSIDÉRANT que le coordonnateur des travaux approuve cette facture ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil autorise le paiement de la facture numéro 1688478 au montant total de 1 573.14\$.

**DÉPÔT DU RAPPORT FINAL DE SURVEILLANCE / AQUEDUC,
ÉGOUTS, VOIRIE ET ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim dépose le rapport final de surveillance daté de décembre 2023, Projet : M05-98-21D / 154-14-0036 / 2019-01 / 664391 de SNC - LAVALIN.

2024-01-215 PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 H 14, M le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 150 du Code municipal.

La période de questions s'est terminée à 19 H 40.

2024-01-216 LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de la séance est épuisé;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE cette séance ordinaire soit levée 19H 40

Signature

Je, Donald Perron, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Nombre de citoyen présents :

Donald Perron, maire

France Brassard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim